

**SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES  
" SITEX "**

SA, au capital de 23.063.300 Dinars,  
divisé en 2.306.330 actions d'un nominal de 10 Dinars chacune.  
Identification fiscale : 010168FAM000  
Registre Commerce : B128771996 Monastir  
Siège social: Avenue Habib Bourguiba  
- KSAR HELLAL –

La société Industrielle des Textiles « SITEX » publie ce qui suit :

- 1- Les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire.
- 2- L'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation de résultat comptable.
- 3- Le bilan après affectation de résultat comptable.
- 4- La liste des actionnaires.
- 5- Annexe 5 Bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.

**1. Les résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire  
Annuelle du 27 Juin 2018.**

	<b>I.1 PREMIERE RESOLUTION</b>	
--	--------------------------------	--

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée et du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

	<b>I.2 DEUXIEME RESOLUTION</b>	
--	--------------------------------	--

Après avoir pris connaissance des comptes sociaux, présentés conformément au système comptable des entreprises 1997 « SCE 1997 » et de rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaires annuelle approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### **I.3 TROISIEME RESOLUTION**

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve les dites opérations.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### **I.4 QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion relative à l'exercice 2017.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### **I.5 CINQUIEME RESOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter à nouveau le résultat déficitaire de l'exercice 2017 comme suit :

Déficit de l'exercice 2017	(4 548 296,822) Dinars
Résultat reporté 2016	(3 187 258,087) Dinars
Résultats reportés à fin 2017	(7 735 554,909) Dinars

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### **I.6 SIXIEME RESOLUTION**

Après avoir constaté l'expiration du mandat d'administrateur de M. Mohamed TOUZI, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

	<b>I.7 SEPTIEME RESOLUTION</b>	
--	--------------------------------	--

Après avoir constaté l'expiration du mandat d'administrateur de M. Jacques FUNES, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

	<b>I.8 HUITIEME RESOLUTION</b>	
--	--------------------------------	--

Après avoir constaté l'expiration du mandat d'administrateur de M. Robert J. TWIST, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

	<b>I.9 NEUVIEME RESOLUTION</b>	
--	--------------------------------	--

Après avoir constaté l'expiration du mandat d'administrateur de M. Francis COUSIN, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

	<b>I.10 DIXIEME RESOLUTION</b>	
--	--------------------------------	--

Après avoir constaté l'expiration du mandat de commissaires aux comptes de la société FMBZ KPMG Tunisie SA, représentée par Monsieur Imed LOUKIL, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

	<b>I.11 ONZIEME RESOLUTION</b>	
--	--------------------------------	--

Après avoir constaté l'expiration du mandat de commissaires aux comptes de Monsieur Adel MADHI, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le Cabinet Adel MADHI et Associés SARL, représenté par M. Adel MADHI en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

	<b>I.12 DOUZIEME RESOLUTION</b>	
--	---------------------------------	--

L'Assemblée Générale Ordinaire maintient les jetons de présence de l'exercice 2018 à 63 000 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre ses membres, ainsi qu'il avisera.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

	<b>I.13 TREIZIEME RESOLUTION</b>	
--	----------------------------------	--

L'Assemblée Générale Ordinaire maintient la rémunération des membres du comité permanent d'audit de l'exercice 2018 à 13 500 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre les membres de ce comité.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

	<b>I.14 QUATORZIEME RESOLUTION</b>	
--	------------------------------------	--

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## 2. L'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation de résultat comptable.

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve pour fond social	Autres réserves	Subventions d'investissement	Reserve pour Investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31/12/2015</b> <b>Après affectation</b>	23 063 300	3 193 380	2 306 330	407 981	309 423	821 679	11 055 508	-	-	41 157 602
Soldes au 31/12/2016 Avant affectation	23 063 300	3 193 380	2 306 330	407 981	268 557	686 785	11 055 508			40 981 841
Résultats de l'exercice 2016									(3 187 258)	
Affectation des résultats AGO du Juin 2017								(3 187 258)	3 187 257	
<b>Dividendes distribués</b>										
<b>Soldes au 31/12/2016</b> <b>Après affectation</b>	23 063 300	3 193 380	2 306 330	407 981	268 557	686 785	11 055 508	(3 187 258)		37 794 583
Soldes au 31/12/2017 Avant affectation	23 063 300	3 193 380	2 306 330	407 981	219 389	1 502 672	11 055 508	(3 187 258)		38 561 302
Résultats de l'exercice 2017									(4 548 297)	
Affectation des résultats AGO du 27/06/2018								(4 548 297)	4 548 297	
<b>Dividendes distribués</b>										
<b>Soldes au 31/12/2017</b> <b>Après affectation</b>	23 063 300	3 193 380	2 306 330	407 981	219 389	1 502 672	11 055 508	(7 735 555)		34 013 005

### 3. Le bilan après affectation de résultat comptable.

#### BILAN PROVISOIRE ARRETE AU 31/12/2017

(Exprimé en milliers de Dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b><u>1</u></b>		
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	<b>1.1</b>	2 050	1 752
Moins : Amortissements		<1 507>	<1 426>
<b><i>Immobilisations incorporelles nettes</i></b>		<b>543</b>	<b>326</b>
Immobilisations corporelles	<b>1.2</b>	166 759	166 708
Moins : Amortissements		<133 514>	<131 846>
<b><i>Immobilisations corporelles nettes</i></b>		<b>33 245</b>	<b>34 862</b>
Immobilisations financières	<b>1.3</b>	1 075	1 008
Moins : Provisions		-	-
<b><i>Immobilisations financières nettes</i></b>		<b>1 075</b>	<b>1 008</b>
<b><i>Total des actifs immobilisés</i></b>		<b>34 863</b>	<b>36 196</b>
Autres actifs non courants		1 995	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>36 859</b>	<b>36 196</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b><u>2</u></b>		
Stocks	<b>2.1</b>	35 324	34 714
Moins : Provisions		<3 898>	<3 630>
<b><i>Stocks nets</i></b>		<b>31 427</b>	<b>31 084</b>
Clients et comptes rattachés	<b>2.2</b>	5 909	2 896
Moins : Provisions		<415>	<415>
<b><i>Clients nets</i></b>		<b>5 494</b>	<b>2 481</b>
Autres Actifs Courants	<b>2.3</b>	5 040	7 526
Placements & autres actifs financiers	<b>2.4</b>	138	167
Moins : Provisions		-	-
<b><i>Placements &amp; autres actifs financiers</i></b>		<b>138</b>	<b>167</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>2.5</b>	6 457	2 900
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>48 555</b>	<b>44 158</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>85 413</b>	<b>80 354</b>

## BILAN PROVISOIRE ARRETE AU 31/12/2017

(Exprimé en milliers Dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3</b>		
Capital Social		23 063	23 063
Réserves	3.1	13 989	14 038
Autres Capitaux propres	3.2	4 696	3 880
Résultats reportés		<7 735>	<3 187>
<b>Capitaux propres après Affectation</b>		<b>34 013</b>	<b>37 794</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>4</b>		
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	4.1	12 899	6 035
Provisions non courantes	4.2	966	1 409
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>13 865</b>	<b>7 444</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.3	5 322	3 875
Autres passifs courants	4.4	2 646	3 966
Concours bancaires et autres passifs financiers	4.5	29 567	27 275
<b>Total des passifs courants</b>		<b>37 535</b>	<b>35 116</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>51 400</b>	<b>42 560</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>85 413</b>	<b>80 354</b>

